



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
•••
SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018
•••
ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Délibérations prises dans le cadre des cas limitativement énumérés délégués au Bureau

Décision n°1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (M. HUBERT)

Zone d'activités de l'arbre Saint Germain à Marcilly la campagne - Renforcement du réseau électrique - Convention ENEDIS /EPN

Décision n°2 : ATTRACTIVITE ECONOMIQUE (Mme AUGER)

FISAC – Octroi des subventions suite au Comité de pilotage du 9 juillet 2018

Délibération proposée en raison de l'urgence des décisions à prendre

Décision n°3 : VOIRIE (M. MOLINA)

Route départementale 558 – Classement dans le domaine routier communal